

RELEVÉ D'AVIS

Comité technique de l'université Jean Moulin, réuni le 13 octobre 2017 en salle des conseils de l'institut d'administration des entreprises (manufacture des tabacs) à 9h30, en présence de :

Représentants de l'administration

Titulaires : M. Jacques COMBY (président de l'université Jean Moulin) - Mme Stéphanie DE SAINT JEAN (directrice des ressources humaines)

Suppléant : M. Pierre SERVET (vice-président du conseil d'administration et du pilotage)

Assistants : M. Bernard PASCAL (directeur général des services) - Mme Christine FERRARI-BREEUR (vice-présidente en charge des relations humaines et du dialogue social)

Experts : M. Yann TENTORINI (responsable du service commun universitaire d'information et d'orientation - insertion professionnelle) - Mme Tifenn LEBEAU (responsable du service des personnels enseignants) - M. Pierric MERCIER (responsable du service des traitements)

Représentants des personnels UNSA

Titulaires : M. Fabrice COLOMBIER, Mme Michèle GUETAT, M. Nathanaël ROST*

Excusée : Mme Ghislaine COUPAT

Représentants des personnels FSU

Titulaires : M. François BONICALZI, Mme Jacqueline ESTRAN, Mme Yasmina CHAMS*

Suppléant : M. Xavier DAUTREPPE

Excusée : Mme Vanina JOBERT-MARTINI

Représentants des personnels SGEN-CFDT

Titulaires : M. Yves POISSON, Mme Christine CHADIER

Excusé : M. Dominique DUMAS

Représentant des personnels CGT

Titulaire : Mme Emmanuelle VERLET*

Représentants des personnels SUP AUTONOME-FO

Excusé : M. Yves CHAPPOZ

Secrétaire de séance : Mme Sophie MONNET (SAJGA)

Secrétaire adjoint de séance : M. Yves POISSON

* : représentant des personnels suppléant ayant voix délibérative en l'absence d'un représentant titulaire

Le comité technique a rendu les avis suivants :

1. Approbation des procès-verbaux des séances des 06/01/17 et 25/01/17

Avis favorable

Pour : UNSA, 3 – FSU, 2 – SGEN-CFDT, 2

Abstentions : FSU, 1 – CGT, 1



COMITÉ TECHNIQUE

13 octobre 2017

2. Avis sur la modification des statuts et du règlement intérieur de l'université Jean Moulin

Avis favorable unanime (avec les modifications proposées en séance : minoration « Lyon3 » dans les titres, ajout d'un alinéa sur l'obligation d'un vote particulier lors de la transmission tardive des documents aux administrateurs)

Pour : UNSA, 3 – FSU, 3 – SGEN-CFDT, 2 – CGT, 1

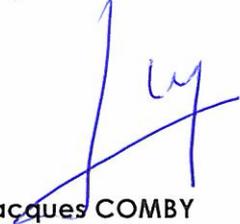
3. Avis sur la lettre de cadrage des ressources humaines : campagne d'emplois 2018

Avis favorable unanime

Pour : UNSA, 3 – FSU, 3 – SGEN-CFDT, 2 – CGT, 1

Fait à Lyon, le 17 octobre 2017

Le président de l'université Jean Moulin,


Jacques COMBY

